

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars, à 14h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du neuf mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire à Rougiers sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Budget Primitif 2023

Délibération n° : 398-2023

Membres en exercice : 38

Membres présents : 20

Pouvoirs : 7

Excusés, absents : 11

Secrétaire de séance : Marie-Pierre EMERIC

Présents(es) :

Laurence BRULEY

Laetitia TREMOUILHAC

Marie-Pierre EMERIC

Henri BERGE

Robert DELEDDA

Michel GROS

Hervé THEBAULT

Mikaël SCHNEIDER

Carine PAILLARD

Jean-Raymond NIOLA

Christian BOUYGUES

Jean-Yves DOLISI

Christian OLLIVIER

Patrice TONARELLI

Sophie LEMETER

Claude FABRE

Hélène VERDUYN

Josiane GALIZZI

Jean-Michel CONSTANS

Suzanne ARNAUD

Pouvoirs :

Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier, a donné pouvoir à Mikaël SCHNEIDER, délégué de la commune de Néoules ;

Madame Blandine MONIER, Maire et déléguée de la commune d'Evenos, a donné pouvoir à Hervé THEBAULT, délégué de la commune du Beausset ;

Monsieur Vincent AYALA, délégué de la commune du Castellet, a donné pouvoir à monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de la Cadière d'Azur ;

Madame Céline ROUSTAN, délégué de la commune de Mazaugues, a donné pouvoir à Michel GROS, Président, Maire et délégué de la commune de La Roquebrussanne ;

Monsieur Jean-Martin GUISIANO, Maire et délégué de la commune de Méounes-lès-Montrieux, a donné pouvoir à Marie Pierre EMERIC, déléguée de la commune ;

Monsieur Ollivier ARTUPHEL, Maire et délégué de la commune de Nans-les-Pins, a donné pouvoir à monsieur Patrice TONARELLI, Maire et délégué de la commune de Rougiers ;

Monsieur Georges LUVERA, délégué de la commune de Trets, a donné pouvoir à Gilles-Olivier PAYAN, délégué de la commune de Pourcieux ;



Une autre vie s'invente ici

Excusés(es), absents(es) :

Monsieur Philippe SCHELLENBERGER, Monsieur Jacques PAUL, Madame Virginie PHELIPPEAU, Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Monsieur Sébastien BOURLIN, Madame Véronique MIQUELLY, Monsieur Didier REAULT, Madame Jacqueline BOUYAC, Monsieur François DE CANSON, Monsieur Christophe MADROLLE.

Etaient également présents :

Alain BŒUF, élu de la commune de La Celle ; Monsieur Jean-François RICHON, Chef du service Partenariats & Coopération écologique de la Métropole Aix-Marseille-Provence ; Monsieur Thierry DARMUZEY, Directeur par intérim du PNR de la Sainte-Baume ; Monsieur Frédéric FAISSOLLE, futur Directeur du PNR de la Sainte-Baume.

Vus :

- * le Code Général des Collectivités Territoriales,
- * le Décret 2017-16 du 20 décembre 2017 classant le PNR de la Sainte-Baume,
- * l'arrêté préfectoral du Var du 29 janvier 2019 portant transformation du Syndicat mixte de Préfiguration du PNR de la Sainte-Baume en Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de la Sainte-Baume,
- * les statuts du PNR de la Sainte-Baume,
- * le budget primitif 2023 annexé à la présente délibération.

Considérant le projet de budget primitif 2023 détaillé proposé par le Président aux membres du Comité Syndical sur la base des montants globaux suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

chap.	Libellé	Montant
11	Charges à caractère Général	220 000,00
11	Actions fonctionnement / Études	648 097,05
12	Charges de personnel	1 285 000,00
65	Autres charges	109 801,00
042	Dotations amortissements	82 000,00
TOTAL		2 344 897,40
Capacité de trésorerie à intégrer au ch 11		261 180,95
TOTAL DES DEPENSES		2 606 079,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

chap.	Libellé	Total
74	Participations financières	1 038 400,00
74	Subventions spécifiques	1 102 917,51
042	Quote-part investissement	1 866,67
TOTAL		2 143 184,35
RESULTAT REPORTE à intégrer au 002		462 894,82
TOTAL DES RECETTES		2 606 079,00

SECTION INVESTISSEMENT
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

chap.	Libellé	Montant
040	Opération d'ordre de transfert – Reprise subvention	1 866,67
20	Immobilisations incorporelles	49 212,04
21	Immobilisations corporelles	80 762,46
45	Opération pour compte de tiers	167 323,60
21	RAR 2022	17 007,02
001	Besoin de financement	105 903,21
TOTAL DES DEPENSES		422 075,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

chap.	Libellé	Montant
13	Subventions spécifiques	8 000,00
040	Dotation aux Amortissements	82 000,00
10	Dotation, fonds divers et réserves - FCTVA	21 147,29
45	Opération pour compte de tiers	176 695,68
13	RAR 2022	134 232,03
TOTAL DES RECETTES		422 075,00

Le comité Syndical ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget primitif 2023
- **Autorise** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Syndicat mixte du Pays de la Sainte Baume' and 'syndicat mixte' at the bottom. There are also some stars and a globe-like emblem within the stamp.

Michel GROS